37921 - Il souffre de maux de ventre

question

J’ai un problème à l’estomac qui m’empêche de jeûner. J’ai donné une somme qui sert à nourrir un musulman pour chaque jour de Ramadan non jeûné. Y-a-t-il une autre chose que je pourrais faire ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Si votre maladie qui vous empêche de jeûner est apparemment incurable, vous avez agi justement puisque le malade qui se trouve dans cet état doit se contenter de nourrir un pauvre pour chaque jour non jeûné. Si la maladie est curable, vous devez ,une fois guéri, rattraper le jeûne des jours non jeûnés. Dans ce cas, il ne vous est pas permis de vous contenter de l’offre de nourriture puisque vous êtes en mesure de procéder à un rattrapage du jeûne.